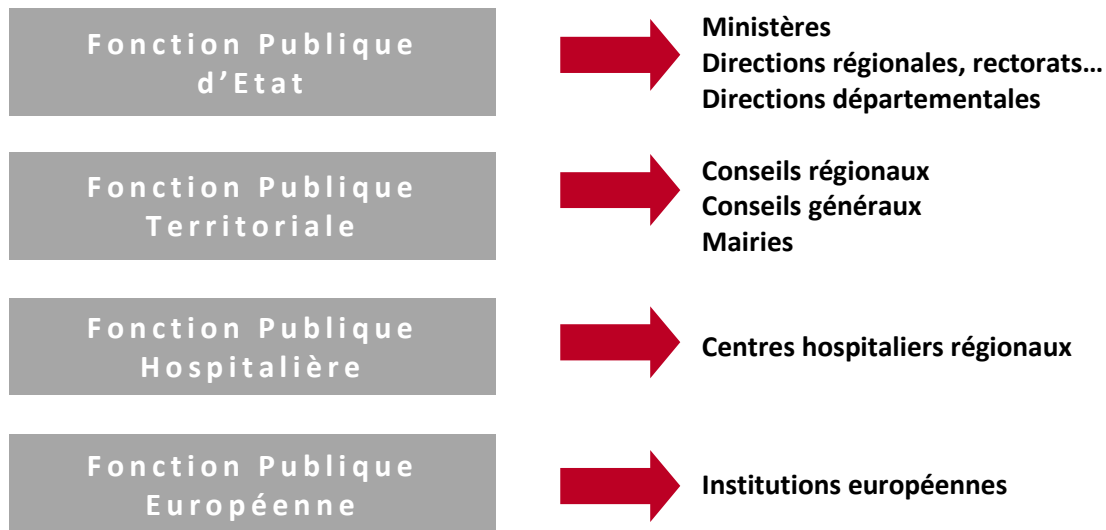


Qu'est-ce que la Fonction Publique ?



Secteur public ou statut public ?

Il ne faut pas confondre la fonction publique et le secteur public. Certes, le secteur public comprend la fonction publique, mais aussi des groupes de services européens (banques et assurances nationalisées, Air France, EDF, GDF, la RATP, la SNCF, la Poste, France Télécom...). Si votre choix professionnel se porte sur une de ces entreprises, votre statut sera celui de l'entreprise privée.

Fonction Publique d'Etat	Fonction Publique Territoriale	Fonction Publique Hospitalière
<p>La Fonction Publique d'Etat rassemble 2,5 millions d'agents civils et militaires pour assurer les missions essentielles de l'Etat : (enseignement, finances, armée,...) dans les administrations centrales ou les services déconcentrés. Ce sont des métiers très divers dans des filières administrative, technique et scientifique.</p>	<p>Les collectivités locales emploient actuellement près de 1,4 million d'agents dans les communes, les départements, les régions, les Offices Publics d'Aménagement et de Construction (OPAC)... Ils sont 40 000 employeurs répartis dans toute la France.</p> <p>Il existe 280 métiers territoriaux répartis dans différentes filières : administrative, technique, culturelle, sportive, sanitaire et sociale, animation, police municipale, sapeurs-pompiers.</p> <p>A la différence de la Fonction Publique d'Etat, la réussite au concours ne donne pas droit à un poste. Le lauréat, inscrit sur une liste d'aptitude doit trouver lui-même son affectation.</p>	<p>La Fonction Publique Hospitalière recrute du personnel médical (médecins, dentistes, pharmaciens, etc....) administratif, éducatif et technique. Ces personnels (800 000 agents) sont recrutés par concours organisés le plus souvent par les établissements eux-mêmes : hôpitaux, maisons de retraite, centres de réadaptation, etc....</p>